Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 64 (1928)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIVe ANNÉE
No 7.

31 MARS
1928

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *Les centres d'intérêt.* — *La paix par l'école.* — MARGUERITE GRANGE : *La rythmique à l'école primaire.* — ALBERT CHESSEX : *Premières leçons d'orthographe.* — INFORMATION : *Cours de vacances de l'Institut J.-J. Rousseau.* — *Joigny.* — *Une expérience intéressante d'Ecole unique.* — PARTIE PRATIQUE : P. B. : *Le Petit journal de la Société des Nations.* — A. R. : *A propos de leçons.* — *Arithmétique.* — LES LIVRES.

LES CENTRES D'INTÉRÊT

« Il n'y en a qu'un » dit M. Rouvroy[1]. A quoi son compatriote, M. Decroly, répond qu'il y en a au moins quatre, correspondant à quatre besoins vitaux : *se nourrir ; se garantir contre les intempéries ; se défendre contre tous les dangers ; agir : travailler, se récréer.*

Au fond, ces messieurs sont d'accord, et nous avec eux : ce que nous faisons ou cherchons à faire est en fonction de l'enfant. Pour nous comme pour eux, il n'y a qu'un seul centre d'intérêt : l'enfant.

Mais il n'est pas interdit de chercher comment on peut l'atteindre, *ce centre*, comment on peut le développer, l'enrichir, le fortifier, lui donner une pleine conscience de ses facultés et la volonté de les mettre à la disposition du beau et du bien.

De là la multiplicité des méthodes et des procédés : d'accord sur le but à atteindre, les éducateurs diffèrent d'opinion sur les moyens. Et comme ce sont des hommes, ils sont enclins à penser — sinon à croire — que leur méthode à eux, leurs procédés à eux, valent mieux que ceux d'autrui.

C'est logique et de bonne foi ; les circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés, les résultats obtenus les ont confirmés dans leur opinion.

Pourtant, à l'usage, les méthodes ne se révèlent pas toutes également efficientes ; non seulement à cause du milieu — de l'ambiance générale — ou des maîtres à qui il incombe de les appliquer, mais aussi à cause d'elles-mêmes. Elles contiennent,

[1] Voir *Educateur* du 17 mars.

comme toute œuvre humaine, une part de vérité et une part d'erreur. Leur valeur intrinsèque ne dépend donc plus que de la proportion relative de ces deux éléments.

C'est pourquoi telle d'entre elles passe qui fut tout d'abord hautement prisée ; c'est pourquoi aussi telle autre, à laquelle on n'avait pas attaché une grande importance, s'affirme de jour en jour. Ainsi en est-il de la méthode des *Centres d'intérêts.*

— « Mais, me direz-vous, est-il si nécessaire d'avoir *une* méthode? Puisque les milieux sont divers, et différents les maîtres, chacun ne peut-il pas, et de toutes pièces, *créer, organiser* son enseignement comme bon lui semble et selon les besoins immédiats ? »

A quoi je répondrai — et il faudrait répondre une foule de choses à une telle question :

Je n'ignore pas que des éducateurs de génie, y compris Mme Boschetti, déclarent *ne pas avoir de méthode !* Mais ceci ne doit pas nous faire illusion ; ces êtres d'élite et d'exception *sont* l'incarnation de la méthode qui rayonne d'eux.

Quant à nous qui sommes débiles, quoique courageux, il y aurait plus que de l'orgueil à faire fi de l'enseignement de tels maîtres ! Aucune méthode n'est *vivante* en soi ; c'est la personnalité du maître qui la vivifie. Si nous arrivons à un tel résultat, nous aurons été des serviteurs fidèles. —

Il est donc tout naturel que, renseignées sur ce qui se fait ailleurs et notamment à Vienne, nos autorités scolaires attirent l'attention des maîtres sur les *Centres d'intérêt.*

Dans son *Bulletin* de mars, le Département vaudois de l'Instruction publique met cette question à l'ordre du jour des prochaines conférences de district : voilà qui est bien. Il l'accompagne de quelques réflexions fort judicieuses et d'une question que voici :

« Dans notre canton, les essais paraissent bien timides. Est-ce la faute des programmes ou simplement celle de notre esprit peu enclin à s'enthousiasmer pour les nouveautés ? »

Il y a de la faute des deux, très probablement ; mais en parlant des programmes tout d'abord, je crois qu'on a mis l'accent sur le principal fautif. Je sais bien — et on nous l'a assez répété — que le programme n'est pas un « corset de fer » ; mais il y a l'examen qui porte sur la matière du programme.

En outre, il y a l'horaire journalier, régulièrement déposé au début de chaque semestre et duquel il ne s'agit pas de s'affranchir, même pour une heure, *sans raison valable.*

Tout cela se comprend *administrativement,* si je puis ainsi dire :

la nécessité d'un contrôle surtout administratif justifie ces mesures. Mais il est évident que, si l'on compare ce système avec celui que l'on admire en Autriche et duquel Dottrens nous parle avec une si grande compétence [1], on le trouve rigide.

La méthode des centres d'intérêt suppose un maximum de liberté laissée au maître. Qui dit liberté, dit aussi responsabilité, et celle-ci est en proportion de celle-là. Où il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de responsabilité, et réciproquement.

D'où la nécessité d'un *contrôle pédagogique actif* — impossible actuellement, à cause du petit nombre de nos inspecteurs. Encore ceci n'est-il pas un obstacle insurmontable.

En somme, rien d'important au point de vue formel n'empêche chez nous la pratique de la méthode des centres d'intérêt, pourvu qu'on y mette un peu de bonne volonté. Mais il y a plus : tout notre enseignement en bénéficierait grandement. C'est ce que j'examinerai dans un prochain article. A. ROCHAT.

LA PAIX PAR L'ÉCOLE [2]

Sujet d'actualité s'il en fut, et sujet récent. C'est pourquoi il importe de réunir pieusement les matériaux d'information, les suggestions et les propositions de tous les pionniers de cette grande cause, puis de les soumettre à un examen critique, de les confronter et d'en tirer ce qui en est applicable.

La paix ? Tout le monde la désire, tout le monde la veut ! Les uns simplement parce que c'est un idéal humain — ou chrétien — ; d'autres pour la réalisation de certains buts nationaux ou sociaux ou pour des raisons commerciales ou industrielles : les uns pour la matière, d'autres pour l'esprit.

Mais comment travailler à son avènement ? En particulier, comment pouvons-nous — et devons-nous — dans le domaine très spécial qui est le nôtre, travailler pour la paix ?

M. le professeur Bessire ne manquera pas, au Congrès de Porrentruy, de nous présenter à ce sujet des choses intéressantes : mais il est utile aussi de connaître ce que l'on fait ailleurs.

Le livre que j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui à nos lecteurs est à cet égard d'une grande richesse : les représentants de dix-huit nations y ont travaillé avec un zèle désintéressé et le désir de faire œuvre positive. La Conférence s'était donné pour président notre ami P. Bovet ; cela seul suffirait à attester de la valeur de son travail.

Après un bref procès-verbal des assemblées elles-mêmes — assemblées au cours desquelles l'*espéranto* s'est révélé excellente langue internationale — les

[1] Robert Dottrens : « L'Education nouvelle en Autriche ».

[2] Pierre Bovet : *Travaux de la Conférence internationale tenue à Prague du 16 au 20 avril 1927*, publiés avec l'appui du ministre tchécoslovaque de l'instruction publique. Genève, Bureau international d'Education, 4, Rue Charles Bonnet, et Prague, Société pédagogique Coménius.

travaux présentés par les rapporteurs ou les Commissions sont reproduits in extenso. Voilà la *mine* riche, dans laquelle je vais puiser, non pas à pleines mains — parce que je ne dispose pas d'une place suffisante — mais où je vais chercher quelques échantillons de minerai, afin de donner à tous le désir d'en savoir davantage.

Voici tout d'abord un rapport de M. Bovet : *Quelques problèmes psychologiques de l'éducation pour la paix.*

« La première des tendances spontanées de l'enfant, dont un éducateur inspiré d'un idéal pacifique fera bien de tenir compte, sous peine d'aller au-devant des plus graves désillusions, *c'est l'instinct de lutte* ».

Ce fait étant dûment établi, comment faire servir cet instinct à des fins généreuses ?

Comment muer l'égoïsme en altruisme ?

Il vaut la peine de suivre M. Bovet dans ses développements. On voit de quelle façon cet instinct peut être *canalisé* « dans la guerre et dans le sport », par exemple ; *puis c'est sa déviation* (alpinisme), sa *platonisation* et son *objectivation* (lecture des romans de cape et d'épée, ou le spectacle des combats de boxe, et autres).

Puis, sur un stade plus élevé, la *sublimation* : Ignace de Loyola en fut un frappant exemple.

« Pour l'accomplissement de ce programme, le maître, heureusement, trouve un auxiliaire dans l'enfant lui-même. »

Il y a notamment *son instinct social*, dans lequel on peut distinguer trois formes principales : *l'instinct grégaire*, le *plaisir de conformité* et, bien au-dessus, *la solidarité.*

Tant la sublimation de l'instinct de lutte que ce besoin de solidarité « sont susceptibles d'être transposés sur le plan très haut de la religion ».

Ce qui conduit M. Bovet à suivre le développement de l'instinct religieux sous ses formes diverses et ses déviations ; déification des parents, du clan, de la tribu, de la patrie, de l'humanité.

Mais « cet amour de l'humanité que nous voudrions voir fleurir au cœur de nos enfants, il lui manque plusieurs des plus précieux auxiliaires des sentiments patriotiques ».

Nos langues nationales n'ont pas même de nom à lui donner. Il y a bien le mot *cosmopolitisme* ; mais...

« *Citoyens du monde*, c'est bien cela qu'il nous faut apprendre à devenir par le cœur. Mais vous savez dans quel esprit les Cyniques ont forgé ce vocable. Pour eux, la cité et ses lois ne représentent qu'un ensemble de traditions étrangères à la raison, absurdes et partant méprisables. Ils mettent l'accent non pas sur le contenu positif, sur l'amour et le dévouement qu'évoque pour nous le mot de *civisme*, mais sur une négation : ils ne veulent pas se sentir gênés par des coutumes nationales qui ne se justifient pas aux yeux de leur intelligence. *Il nous faut pour aider une éducation pacifique, autre chose que ce cosmopolitisme négateur.* »

Et l'auteur de se demander : « Ce sentiment de l'humanité, la Société des Nations va-t-elle lui servir en quelque manière d'objet et de support ? C'est certain ».

Mais là encore, il y a des difficultés, notamment l'absence de symbole ou de chef qui l'incarne.

Cependant, « En fait de symbole de la famille humaine, nous n'en trouverons jamais de plus beau, ni de plus satisfaisant pour l'esprit et pour le cœur à la fois, que celui du Père céleste. La religion de *la fraternité humaine* ne saurait en faire fi ; elle ne saurait même à la longue — c'est notre conviction — s'en passer ».

M. Bovet résume son étude comme suit : « Ainsi l'éducation pour la paix m'apparaît supposer et impliquer à la fois *l'éducation morale* (la lutte contre le mal), *l'éducation sociale* (une initiation à la solidarité), *l'éducation religieuse* (une connaissance plus haute du Père céleste et de la famille humaine). — C'est dire que ses perspectives sont immenses ».

* * *

Si j'ai donné quelque développement à ce résumé, c'est que le travail de M. Bovet me paraît former le centre de tout ce qui fut dit ou écrit en cette Conférence.

Les trois sections — *Psychologie, Enseignement, Education*, — ont déposé des rapports intéressants : enquêtes diverses sur *les sentiments et les préjugés de l'enfant ; sur les manuels* (d'histoire, surtout) ; la nécessité d'en supprimer *les propos bellicistes* et d'y rendre justice à chacun. — Il y a là dedans des témoignages très encourageants (self government ; Croix-rouge de la Jeunesse ; correspondance interscolaire en espéranto ; échange de matériel ; les camps internationaux, etc.), mais qu'il serait trop long de rapporter ici.

Je m'en voudrais cependant de ne pas citer quelques lignes du rapport de M. A. Carneiro Leao, ancien directeur de l'enseignement primaire, à Rio-de-Janeiro.

« Nous avons donné le nom de 20 républiques américaines à 20 de nos écoles et aussi le nom de pays européens. Les noms des grands hommes de l'étranger et surtout des grands éducateurs sont l'objet d'un véritable culte et donnent lieu dans nos écoles à de grandes et belles manifestations.

» Il y a quelques mois, une fête en l'honneur de Coménius fut célébrée à l'Ecole d'application, pour glorifier le grand Morave, sa noble patrie et la solidarité humaine qu'il a tant prêchée.

» A toutes ces solennités, les pays fêtés se font représenter par leurs ambassadeurs et ministres, auxquels nos enfants remettent des messages pour les enfants de leurs pays.

» A l'école Pedro II, on a institué la fête de *l'amour des nations*, qui se réalise de la manière suivante :

« Toutes les années, le 2 décembre, les drapeaux de tous les pays du monde sont exposés devant les élèves des classes les plus avancées, qui font solennellement la promesse de garder et d'honorer le drapeau qui leur sera confié. Chaque enfant tire au sort le nom du pays dont le drapeau restera sous sa garde pendant un an. Tous les samedis, ces symboles sont dressés sur les pupitres des élèves, et, aux jours de fêtes des pays qu'ils représentent, ces petits consuls reçoivent les hommages de leurs collègues. A cette occasion... les professeurs leur parlent des grands hommes qui ont honoré ces pays ainsi que des grands faits sociaux et politiques qui s'y sont passés.

» La bonne conduite des élèves est une condition absolue pour qu'ils continuent à jouir des honneurs que leur confère la garde du drapeau confié ».

* * *

Pour rendre justice à chacun, beaucoup de citations seraient encore nécessaires ; puisque cela m'est impossible, je renvoie nos lecteurs au livre dont j'ai voulu leur donner une idée : ils ne manqueront pas de le lire avec un vif intérêt et d'en tirer profit.

A. ROCHAT.

LA RYTHMIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE[1]

C'est grâce aux résultats pédagogiques incontestables, obtenus par M. Jn Bæriswyl, instituteur à Cointrin, après trois années d'expérimentation de la Rythmique comme moyen de rééducation des enfants indisciplinés du Home de Varembé, et aux succès éclatants qu'obtirent les spectacles de la « Combourgeoisie », puis, il y a six mois, les fêtes « Pestalozzi »... et c'est grâce aussi à l'appui de M. André Oltramare, alors chef du Département de l'Instruction publique, que la Rythmique de Jaques Dalcroze fit enfin, à l'Ecole primaire, une entrée quasi-officielle.

Alors que l'an dernier, à titre d'essai, Bæriswyl distrayait 6 heures par semaine à son enseignement de classe, pour donner deux cours à l'école de Malagnou et un à celle de Saint-Jean, actuellement et cela depuis le mois de septembre, il donne, complètement libéré de sa classe, un enseignement de Rythmique régulier à 19 classes, soit en moyenne à 550 enfants (James Fazy, St-Jean, Cropettes, Pâquis, Malagnou, Cluse, Roseraie, Carouge, Servette-Ecole).

Que peut donc apporter l'enseignement de la Rythmique à des enfants qui n'ont aucune culture musicale possible, à des enfants de milieux souvent plus que modestes, et qui bientôt jetés dans une vie de luttes matérielles, de difficultés sans nombre n'auront que faire de cet enseignement ? Telle est la demande que formulent beaucoup de sceptiques, et j'ai jadis cru moi-même que la Rythmique devait être l'apanage d'une sélection, de ceux qu'un foyer harmonieux, une ambiance déjà artistique ou tout au moins favorable, une bonne préparation musicale, une culture générale, une grâce naturelle, préparent à la mieux recevoir... mais c'était là une erreur profonde : l'expérience me l'a démontré et c'est mon sentiment actuel que je voudrais justifier aujourd'hui. Qu'étaient ces garçons internés au Home de Varembé ? Pour la plupart, des forces brutales, des nerveux, réfractaires à toute discipline, incapables d'entendre sans déplaisir marqué, sans réaction de raillerie, de colère même, un morceau de piano ou un chant, incapables de scander et marcher le rythme le plus simple, — des êtres appelés soit de par une éducation insuffisante ou néfaste, soit par quelque hérédité mauvaise ou une nature indomptée, à être demain peut-être un danger pour la société. Or, toutes ces forces haineuses et brutales sont comme magiquement condensées en un élan vers le Beau, en une obéissance instinctive et librement consentie aux lois du Rythme... ces grands garçons auxquels, hier, aucun maître, aucun camarade ne s'intéressait plus, sont devenus aujourd'hui des êtres solidaires, tendant un effort collectif

[1] *Le Rythme*, bulletin officiel de l'Institut Jaques Dalcroze, mars 1928.

vers un même but. Les plus grands réalisent des pyramides mobiles soumises à des rythmes divers et demandant des prodiges d'équilibre,... d'autres asservissent au rythme d'un chant martelé le fer du forgeron. Et cette superbe concentration de forces, de volontés différentes, est le résultat de l'éducation nouvelle à laquelle on les a soumis. Quoi de plus poignant et de plus convaincant ! M. André Oltramare écrivait, il y a quelques mois, exprimant ainsi le pourquoi de son grand intérêt pour la Rythmique : « Une des expériences les plus intéressantes qui aient été faites dans ce domaine est celle qui a consisté à à permettre à M. Bæriswyl de collaborer par des leçons régulières de Rythmique à la rééducation morale d'élèves indisciplinés.

» Le désir d'accomplir des mouvements simultanés dans un ordre parfait et suivant un rythme précis inspira à ces élèves difficiles la volonté de se soumettre spontanément à la règle qui leur était proposée. La tâche de tous les pédagogues qui s'occupaient d'eux s'en trouva grandement facilitée. Lors de manifestations scolaires devant les autorités fédérales et cantonales, la participation de ces enfants qui passaient pour inéducables a démontré la valeur pédagogique et hautement éducative de la Rythmique.

» Dans les classes d'enfants normaux, les résultats ont été aussi excellents. La joie des enfants à se sentir délivrés de toute contrainte dans l'expression de sentiments qui convenaient à leur âge a convaincu les parents que cette initiative devait être encouragée de toute manière etc. »

La Rythmique possède en effet la supériorité incontestable d'être intuitive, de baser sa discipline sur la loi de l'âme s'imposant à l'instrument merveilleux qu'est le corps humain, et cela contrairement à d'autres méthodes qui asservissent cette âme aux ordres de l'extérieur. La Rythmique n'est pas une fin, un aboutissement, mais une somme sans cesse renouvelable, un procédé d'éducation pouvant s'incorporer à la plupart de nos enseignements. La Rythmique forme un enseignement complet, puisque, basée sur la musique vivante et utilisant le corps humain, elle introduit l'art dans l'enseignement et permet chez l'enfant une compréhension plus intense de la musique et développe intégralement cet être « neuf » qui bientôt prend conscience de possibilités nouvelles de s'exprimer, de s'extérioriser. J'ai dit : la Rythmique « basée sur la musique » ; qu'il me soit permis à ce propos d'ouvrir une petite parenthèse. Nous tentons un effort de relèvement du niveau artistique populaire en essayant de développer chez nos enfants des écoles primaires le sentiment de la vraie beauté. Notre maître Jaques Dalcroze disait un jour : « Si chaque artiste voulait donner une ou deux leçons par année aux humbles, aux petits... l'œuvre immense et magnifique de l'art à l'école pourrait s'accomplir. »... Quelle belle et bonne charité, Mesdames et Messieurs les artistes, quel devoir très doux n'est-ce pas que de donner un peu de votre art aux petits hommes de demain ! Ce ne sont pas les attaques dirigées contre les spectacles licencieux, contre les films policiers, contre la musique des bars qui feront remonter le courant. Il faut éduquer musicalement l'enfant, l'habituer à écouter d'abord, puis à bien entendre... à comprendre, à ressentir la belle musique. Il faut créer autour de lui une ambiance d'art... qui lui devienne peu à peu une nécessité, c'est cela l'œuvre qui doit seconder celle de la Rythmique ! C'est cela l'œuvre que nous rêvons d'accomplir.

Pendant les études de la fête de Pestalozzi, des petites filles de dix à onze ans, vêtues de leur robe étriquée, semblaient de petites choses incolores, puis un jour elles ont révélé en leur maillot de rythmique de beaux petits corps harmonieux et se sont affirmées des êtres joyeux et primesautiers, exprimant librement et comme le ressentait leur âme, l'esprit même des jolies chansons populaires, « l'éveil du printemps », « les trois demoiselles », « les blés mouvants » ou « la souffrance de l'esclavage ». Il faut avoir compris cette joie des petits à collaborer à un beau spectacle pour croire en un miracle possible, pour affirmer que la Rythmique sera pour les plus humbles d'entre nos élèves une somme de joie profonde et de saine harmonie.

Plusieurs instituteurs se préparent à seconder un jour M. Bæriswyl dont la tâche est immense et à qui j'exprime toute notre admiration et notre reconnaissance.

Un grand rêve de Jaques Dalcroze se réalise. Il méritait mieux que personne que l'on puisse dire de lui : « Bourgeois d'honneur de la Cité, il est prophète en son pays. »

Marguerite GRANGE.
Directrice d'Ecoles. Présidente de l'Association J.-D., section de Genève.

PREMIÈRES LEÇONS D'ORTHOGRAPHE

Je suis loin d'être un fanatique de l'orthographe. Je mets l'instruction réelle bien au-dessus de l'instruction formelle, et j'estime que l'orthographe française devrait être simplifiée sur le modèle de l'orthographe italienne.

Mais nous n'en sommes pas là. La réforme orthographique est encore lointaine ; d'autre part, l'opinion publique et les autorités ne sont pas près d'autoriser l'école à faire fi de l'orthographe.

En attendant, nous avons le devoir d'enseigner cette discipline dès que nos petits élèves commencent à savoir lire, soit dès la seconde partie de la première année du degré inférieur. Il importe donc d'avoir un bon outil à sa disposition. Or, dans le canton de Vaud, cet outil nous a fait défaut jusqu'ici. En l'absence d'un manuel *ad hoc*, chacun s'en tire comme il peut et réussit... plus ou moins bien. Il y a longtemps déjà que l'*Educateur* a attiré l'attention des autorités et du corps enseignant sur la nécessité d'un manuel d'orthographe pour le degré inférieur.

Cet ouvrage, Mme Baudat, notre collègue lausannoise — déjà connue par l'excellent matériel qu'elle a mis au service de l'école active — vient de nous le donner.[1]

La marche suivie dans l'étude des difficultés orthographiques est la suivante : 1. Sons simples. — 2. Diphtongues et majuscules. — 3. Sons équivalents. — 4. Pluriel des noms. — 5. Pluriel des qualificatifs. — 6. Pluriel du verbe à la troisième personne. — 7. Présent de l'indicatif de quelques verbes usuels.

Les exercices sont très variées et intelligemment compris. Mme Baudat y fait, entre autres, une grande place aux mots qui donnent tant de fil à retordre aux débutants : *a, à ; et, est ; ou, où ; son, sont ; on, ont ; la, là ; ces, ses.*

[1] C. BAUDAT-PINGOUD. **Premières leçons d'orthographe ;** 1 vol. cart. de 118 p., 2 fr. 50 ; 1 fr. 80 par 10 ex. Lausanne, Pache-Varidel et Bron, 1928.

Les *Premières leçons d'orthographe* ne sont peut-être pas parfaites. Il faut souhaiter que ceux de nos collègues qui s'en serviront fassent part à l'auteur de leurs critiques et de leurs vœux en vue d'une deuxième édition éventuelle. Quant à nous, il nous semble que les textes sont souvent un peu longs, le programme total un peu chargé. Mais, ici comme ailleurs, il vaut mieux avoir trop que trop peu, et il sera toujours facile de laisser de côté certains exercices ou de les raccourcir.

Ce qui est certain, c'est que les *Premières leçons d'orthographe* sont le fruit de longues années d'expérience et qu'elles ont donné dans la classe de l'auteur des résultats probants. Albert CHESSEX.

INFORMATIONS

COURS DE VACANCES
de l'Institut J. J. Rousseau.

Genève, 13-25 août 1928.

L'été prochain, l'Institut organisera un cours de vacances analogue à ceux qu'il a donnés avec un succès croissant en 1924, 1925 et 1926.

Cette année, le cours aura un attrait nouveau : les élèves qui s'intéressent aux problèmes internationaux pourront suivre les conférences du B. I. E. et celle du Comité de l'Union des Associations pour la S. d. N.

Les principaux sujets traités seront :

a) La psychologie expérimentale et la psychologie de l'enfant.

b) La pédagogie expérimentale et la pratique de l'école active.

c) L'orientation professionnelle.

En outre, des conférences seront consacrées au cinéma scolaire, à la psychanalyse, à l'autosuggestion, etc.

Des séances de démonstration et des exercices individuels illustreront les leçons et, plus encore que les années précédentes, donneront au cours un caractère pratique.

Quelques séances seront réservées à des communications des participants et à des entretiens sur les sujets traités.

En outre, les étudiants auront l'occasion de participer à des visites d'écoles, à des excursions, d'assister à des soirées littéraires et musicales, etc.

Psychologie. — *La mesure en psychologie :* M. Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève. *Exercices pratiques :* M. Richard Meili, assistant à l'Institut, et Mme Antipoff, assistante au Laboratoire de psychologie de l'Université. *Le calcul des corrélations : formules de Pearson et de Spearman :* M. Max Hochstaetter. *Le développement de la notion de règle et du sens de la justice chez l'enfant* : M. Jean Piaget, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Ecole active. — *Les principes de l'éducation fonctionnelle :* M. Pierre Bovet, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut J. J. Rousseau. *L'utilité et le danger d'un matériel d'enseignement :* M. Bovet. *L'activité des petits :* Mlle L. Lafendel, directrice de la Maison des Petits. *L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice :* Mlle Alice Descœudres, directrice de classe pour enfants arriérés. *Les réalisations de l'école active au degré primaire :* M. Edouard

Laravoire, directeur d'écoles. *L'activité des élèves dans les leçons de sciences au degré secondaire.*

Orientation professionnelle. — *La détermination des aptitudes à l'école :* Mme Antipoff. *Les leçons d'orientation professionnelle :* M. Robert Dottrens, directeur d'écoles. *La formation des orienteurs* : M. Bovet. *L'analyse des métiers :* M. Léon Walther, professeur à l'institut J. J. Rousseau. *La pratique des offices d'orientation en divers pays :* M. Bovet. *La sélection professionnelle à l'usine et dans les administrations :* M. Léon Walther. *Le rôle du médecin. Exercices pratiques :* M. Walther, M. Meili, Mme Antipoff.

Divers. — *La psychanalyse et l'éducation* : Dr Raymond de Saussure. *L'autosuggestion :* M. Charles Baudoin, directeur de l'Institut international de psychagogie. *Le Cinéma à l'Ecole :* M. Emmanuel Duvillard, directeur de l'Institut pour l'enseignement par l'image lumineuse. *La T. S. F. à l'école :* M. Max Hochstaetter.

La finance pour le cours est de 50 francs suisses. Comme en d'autres occasions, les instituteurs membres des Société pédagogiques qui soutiennent l'Institut J. J. Rousseau, bénéficieront d'une réduction du 50 %. Prière de s'inscrire par écrit avant le 1er août, pour permettre l'établissement de la liste.

Le cours commencera lundi 13 août à 14 heures. L'Institut sera ouvert samedi après-midi 11 août et lundi matin : les participants sont priés d'y passer pour régler leur finance d'inscription et recevoir le programme détaillé avec les indications relatives aux heures et aux locaux.

L'Institut tiendra à la disposition des participants, dès le 1er juillet, une liste d'hôtels et de pensions qui sera envoyée sur demande. Il ne se chargera pas de retenir des logements.

Joigny. — Une expérience intéressante d'Ecole unique [1]. — Joigny possédait, jusqu'à octobre dernier, quatre établissements d'enseignement pour les garçons : le Collège, l'Ecole primaire supérieure professionnelle annexée et deux Ecoles communales primaires élémentaires. Déjà, entre le Collège et l'E. P. S., les rapports étaient étroits : logés dans le même établissement, les élèves avaient un régime général commun ; tout en conservant des cours distincts et strictement conformes à leurs programmes respectifs, les deux établissements se prêtaient un mutuel appui ; l'E. P. S. profitait du matériel scientifique, des collections, des bibliothèques du Collège ; le Collège avait à sa disposition les ateliers de l'E. P. S. Pour le plus grand bien des études, certains professeurs donnaient aux élèves des deux établissements l'enseignement pour lequel ils étaient spécialisés ; le passage d'un ordre d'enseignement à l'autre était facilité dans toute la mesure du possible.

Au 1er octobre de cette année, il fut décidé d'étendre ces avantages à un plus grand nombre d'enfants. Les deux écoles à trois classes parallèles ont été fusionnées en une seule école à six classes. C'est une première amélioration, parce que les cours d'enseignement sont beaucoup plus homogènes. Ce n'est pas tout : cette école a été annexée au Collège et à l'E. P. S., et ses trois premières divisions ont été transférées dans les locaux du Collège. Le manque de place

[1] « L'enseignement public, » janvier 1928.

oblige, pour l'instant, à s'en tenir à ce transfert partiel. Cette réforme a été accomplie le plus simplement du monde, sans un incident. Au fur et à mesure que des questions de détail se sont posées, elles ont été réglées dans le plus large esprit de conciliation.

Les avantages de cette mesure ? Ils sont nombreux et ils apparaîtront de plus en plus, au fur et à mesure que l'expérience se poursuivra : les maîtres se voient tous les jours, se connaissent mieux et s'apprécient davantage ; les ressources dont disposent les établissements pour leur enseignement sont largement mises en commun ; les élèves travaillent dans les mêmes salles, ont leurs récréations et leurs jeux communs, jouissent du même régime d'internat, de demi-pensionnat, ou d'externat, profitent des mêmes améliorations matérielles qu'il est possible de réaliser ; ils s'aperçoivent qu'ils ne sont pas très différents les uns des autres, et que les efforts des maîtres qui s'occupent d'eux tendent à leur procurer les mêmes possibilités de développement.

Peut-être, pour que la réforme soit complète et parfaite, faudra-t-il quelque mise au point de détail : toutes les autorités intéressées, universitaires ou communales, s'efforceront d'en hâter la réalisation. Mais on pourrait déjà citer beaucoup de petits faits qui montrent un gain réel — moral surtout — chez ceux qui étaient autrefois le moins favorisés, sans aucune perte, au contraire, pour ceux qui l'étaient le plus.

Mais l'intérêt de l'initiative réside surtout dans la transformation de la première des classes primaires élémentaires en une classe qu'on pourrait très bien appeler classe de transition.

Véritable cours supérieur, cette classe est fréquentée par les élèves pourvus en général du certificat d'études primaires, où ces élèves abordent l'étude des langues pour se préparer à recevoir l'un des deux enseignements : secondaire ou primaire supérieur. De sorte que, dès le 1er octobre 1928, et alors que la majorité de la classe aura subi les épreuves du concours commun des bourses, on pourra diriger les élèves, en toute connaissance de cause, sur l'un ou l'autre de ces enseignements.

Les familles comprennent fort bien l'expérience. C'est une preuve que l'on peut parler d'école unique sans y mêler la politique. A l'école primaire aucune défection n'a été enregistrée. Au Collège et à l'E. P. S. l'effectif est en progression de 37 unités sur celui de l'an dernier.

Ceux qui ont la charge de diriger et d'orienter cette organisation nouvelle ont la ferme volonté d'en tirer le meilleur parti possible. Soucieux d'entrer dans la voie des réalisations immédiates, ils s'attacheront à renforcer *la section professionnelle* proprement dite, qui doit continuer plus activement le rôle qu'elle joue déjà grâce à des ateliers pourvus d'un outillage moderne et complet. Exerçant leur activité sur un même groupe scolaire — plus largement, travaillant pour une même cause — ils espèrent avoir plus de facilités pour orienter *à temps* les élèves, en conformité, bien entendu, avec les désirs des familles, dans la voie qui leur conviendra le mieux. Un même établissement, avec lequel ils seront familiarisés dès le début de leur scolarité, leur offrant désormais toutes les possibilités de l'enseignement des 1er et 2e degrés (enseignement primaire élémentaire, primaire supérieur, professionnel et secondaire), les enfants ne risqueront

plus d'être désorientés par des changements trop fréquents, et les parents en auront, de leur côté, moins de préoccupations. Plus le régime intérieur aura de souplesse, plus les rapports entre les diverses branches seront nombreux, et plus facile sera le passage de l'une à l'autre, en cas d'erreur initiale.

Il y a là une expérience très intéressante d'une orientation professionnelle bien comprise en même temps que la création d'une véritable école unique. Tentée à Joigny, cette expérience mérite d'être suivie et soutenue. Nous avons la certitude qu'elle le sera.

L. DUBREUIL,
Inspecteur d'Académie.

PARTIE PRATIQUE

Toujours ouvert aux bonnes idées, *l'Ecolier Romand* d'avril apportera à ses abonnés une surprise qui ne manquera pas d'intéresser très particulièrement les instituteurs romands à la veille du Congrès de Porrentruy. Il s'agit d'un supplément, le *Petit Journal de la Société des nations*, dont le titre dit suffisamment le but. Quatre pages seulement tous les trois mois, mais admirablement illustrées et, pour autant que nous en pouvons juger par ce premier numéro, vraiment à la portée des écoliers. Les rédacteurs, M. et Mme P. Rossello, 4 rue Amiel, Genève, recevront très volontiers les critiques et les suggestions qu'on voudra bien leur faire, notamment celles qui leur viendront des personnes ayant observé directement les réactions des enfants.

Notre intention n'est pas d'analyser ce numéro, que tous nos lecteurs auront sans doute sous les yeux. Nous aimerions poser une question : comment l'effet de cette jolie publication pourrait-il être accru et amplifié par l'attention qu'y donneront les maîtres eux-mêmes ?

Oh ! sans doute, il y a là un danger. A être traités comme un complément des manuels, le *Petit Journal* et *l'Ecolier Romand* pourraient perdre beaucoup de leur attrait. Aussi n'est-ce pas ce que nous proposons. Commenter en classe les récits du journal n'est pas le seul moyen, ni le meilleur peut-être, de les faire lire comme on aimerait qu'ils soient lus.

Mais là où le maître saura que tous ses élèves ont sous les yeux un même article, il leur fera plaisir en leur donnant l'occasion de rattacher quelque chose de plus à ces connaissances fraîchement acquises.

Par exemple, dans ce premier numéro les trois articles ont pour centres : Wilson, la Pologne et la Lithuanie, Lamartine.

1. On voit très bien comment l'initiative mémorable du président des Etats-Unis peut être reliée à une leçon sur les institutions de la Suisse. Parallèle sommaire entre les deux Etats fédératifs : influence de la constitution des Etats-Unis sur celle que la Suisse avait à se donner en 1848 ; le Conseil des Etats calqué sur le Sénat américain. La grande différence : les pouvoirs du président élu par le peuple.

2. L'histoire de la Pologne sort du cadre du programme primaire. Sa géographie, au contraire, y a sa place toute marquée et fournira l'occasion de coordonner les bribes de connaissances que les enfants peuvent avoir recueillies déjà sur ce grand pays qui a eu tant d'amis en Suisse (Mickievicz à Lausanne, le Musée polonais qui vient de quitter Rapperswyl). La Lithuanie, si longtemps

unie à la Pologne, est encore très inconnue de la plupart d'entre nous : sa langue, si particulière, ses légendes populaires et épiques. Un entretien dans l'esprit de Fœrster sur les applications à la vie enfantine de l'histoire du roi Leszek pourra être très fructueux.

3. Quant aux vers[1] de Lamartine, ils ne valent guère d'être appris par cœur et l'allusion à Palmyre est un peu vieillie. On en retiendra pourtant la belle maxime : « La liberté du faible est la gloire du fort. »

Faire trouver des parallèles (Le Lion et le Rat), des illustrations historiques, des exemples tirés de la vie quotidienne. Les classes à self-government en auront sans doute de très vivants à fournir. P. B.

A PROPOS DE LEÇONS

Nous lisons dans le *Bulletin pédagogique*, organe de la Société fribourgeoise d'éducation, du 30 janvier 1928 :

« Ce que nos maîtres accueilleront avec joie, ce qu'ils liront avec intérêt, ce sont : 1° des leçons qui présentent quelque matière du programme au moyen de procédés nouveaux, ou sous un jour original ; 2° des leçons qui montrent comment on peut traiter une matière plus difficile, comment on peut expliquer et faire comprendre un point plus délicat. Ce dont nous avons besoin, ce sont moins de « leçons-préparations » que de « leçons-types ». C'est avec plaisir que j'accueillerai de telles leçons et que je les insérerai. Les leçons ainsi comprises sont relativement courtes, car il n'est pas besoin de tout développer, mais cela seulement qui est nouveau, ce que chacun n'est pas apte à trouver, ce qui est de l'invention originale de son auteur. Elles sont d'une incontestable utilité et d'une valeur durable. Elles conservent leur intérêt même si elles ne paraissent pas « au plus tôt », ou dans le « prochain numéro ». Car le rédacteur n'est pas, ne doit pas être une machine à insérer, à la merci de n'importe qui. Il est juge et de l'opportunité de l'article et du temps où il peut le publier. »

C'est aussi notre opinion. Mais c'est étonnant de recevoir si peu de choses ! Puisse le printemps qui s'affirme faire bouillonner un peu ce sang romand, si riche — mais si prudent, si réservé, si (qu'on me pardonne) si « lapin de choux » !

Nous aimerions recevoir quelques leçons-types pour tous les degrés : il nous serait agréable d'y voir de quelle manière on y tient compte *des centres d'intérêts*, et des questions connexes : horaire journalier ou hebdomadaire, répartition des tâches, etc.

D'autre part on nous demande la publication d'horaires des classes à trois degrés. Nous avons renvoyé un interlocuteur au « Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique ». Toutefois, étant donnée la difficulté que présente la direction de telle classe, nous prions ceux de nos collègues qui ont surmonté *l'obstacle* de ne pas faire la sourde oreille à notre appel : ceux qui vont entrer dans la carrière les béniront et ceux qui y sont déjà n'y pourront rien perdre. A. R.

[1] Ces vers datent d'août 1841. (Lamartine avait deux mois plus tôt composé dans le même esprit *La Marseillaise de la Paix.*) ils sont extraits de la XVIII[e] *Méditation* intitulée *Ressouvenir du Lac Léman.*

ARITHMÉTIQUE

Recherche de la densité et du poids spécifique.

(Ces leçons dont suit le schéma font partie d'un tout que nous publierons quelque jour ; les procédés employés nous ayant donné de bons résultats, peut-être pourront-ils intéresser nos collègues.)

I. *a*) **Matériel** : une balance (point n'est besoin d'une balance de précision : celle d'un *magasin de poupée* suffit ; même moins que ça à l'occasion), un bocal exactement rempli d'eau ; un récipient pour recevoir l'eau qui s'échappera du bocal lorsqu'on y plongera le corps dont il s'agit de trouver la densité ; du sable.

b) **Opérations** : équilibrer dans l'air le poids du corps avec du sable ; plonger le corps dans l'eau ; recueillir soigneusement celle qui s'échappe, équilibrer et garder le sable enlevé ; faire constater ensuite que le sable enlevé fait équilibre à l'eau recueillie (principe d'Archimède).

II. Chercher combien de fois il est nécessaire de verser une quantité d'eau égale à celle qui s'est échappée, pour remplacer, dans la balance le poids du corps qu'on aura enlevé. (Supposons deux fois et demie : d = 2,5)

III. **Pour les corps flottants**, nous avons procédé comme suit : faire découper par les enfants (tâche à domicile) des morceaux de bois divers, de liège, etc., de 10 × 5 × 2 cm.

Les poser sur l'eau : la proportion dont ils enfoncent marque leur densité.

Enfoncés à moitié : d = 0,5 ; aux trois quarts : d = 0,750, etc.

Il est bon de retourner la planchette de champ et de pointe (mettre des appuis pour empêcher la chute) et de faire constater aux élèves que la proportion demeure la même.

On peut faire graduer les planchettes en millimètres. Il sera bon aussi de les peser auparavant (cette fois-ci avec une balance exacte). Puisqu'elles ont un volume de 100 cm^3, elles pourraient déplacer 100 gr. d'eau. Si elles pèsent 60 gr. par exemple, leur densité sera 0,600, ce que l'expérience vérifiera certainement.

(Deux catégories d'élèves : les plus avancés préfèrent commencer par le calcul et vérifier par l'expérience ; leurs camarades aiment à s'attarder à l'expérience avant de calculer.)

IV. **Les liquides** : il y a, cela va sans dire, la superposition de plusieurs liquides dans un verre ; c'est déjà une indication.

Pour aller plus avant, souffler une sonde (prendre un tube fin de verre mince ; faire fondre l'extrémité au chalumeau et souffler). Lester la sonde et *après quelques essais nécessaires pour se rendre compte de la bienfacture de l'instrument*, la fermer au chalumeau.

La plonger dans l'eau ; graduer ; puis dans d'autres liquides et chaque fois graduer avec l'indication de la nature du liquide.

Rechercher ensuite avec une bonne balance les relations de poids et compléter la graduation.

V. Resterait la question des gaz ; il y a là aussi possibilité d'expériences intéressantes : bulles au gaz d'éclairage, transvasage d'acide carbonique, etc.

Mais passons **au poids spécifique** : c'est là l'important. Les écoliers saisissent mieux la question de fait que celle de rapport. Si vous leur dites que la densité du granit est 2,7, ils comprendront la chose pratiquement : 1 dm^3 de granit pèse 2,7 kg.

Il importe pour cela qu'ils connaissent bien leur système métrique ; peut-être n'est-il pas inutile de leur faire chercher les relations de mesures entre elles et d'en établir le tableau :

Volume		*Densité*		*Poids*
m^3	×	—	=	t.
dm^3	×	—	=	kg.
cm^3	×	—	=	gr.

Et cela suffit.

Nous ne parlons pas des merveilleux problèmes que l'on peut composer sur un chapitre aussi riche. Mais nous tenons à faire remarquer qu'un semblable sujet intéresse les parents parce que les enfants préparent leur matériel à la maison et y répètent volontiers les expériences faites. A. R.

LES LIVRES

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Fascicules 36 et 37. De *Lucerne* à *Merenschwand.* Administration Place Piaget 7, Neuchâtel.

Aussi riches que les précédents en articles intéressants et en illustrations de tous genres, ces deux fascicules n'offrent aucun nom où un chroniqueur pédagogique doive s'arrêter spécialement. Sans doute, les personnages cités qui ont appartenu à l'enseignement sont nombreux, mais le Dictionnaire, qui mentionne par ailleurs les tendances politiques, artistiques, scientifiques, des vies qu'il évoque, s'abstient de cette précision lorsqu'il s'agit d'enseignement. Nous ne songeons pas à lui en faire un grief : l'œuvre est si vaste, et le domaine scolaire si spécial ! Au reste, les maîtres d'histoire trouveront dans des articles tels que celux de Lucerne, Lugano, Martigny, (Acte de) Médiation, etc., des sources précieuses pour leurs leçons. Le folklore continue à être l'objet de la même sollicitude avec des articles tels que marchés et foires, Maison, Médecins, Mazze, etc.

Le prochain fascicule terminera le 4e tome du Dictionnaire. Constatons que le départ du regretté Victor Attinger n'a pas eu, sur la publication, les effets malheureux qu'on pouvait craindre. Une société anonyme s'est en effet constituée pour continuer l'œuvre commencée et en assurer le côté matériel, et ses collaborateurs intellectuels continuent à assumer leur tâche avec le même entrain et le même dévouement. E. B.

ARTHUS : **La physiologie pour tous.** — 2 fr. Librarie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne, 1928.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un petit volume que vient de publier la Librairie Payot : *La physiologie pour tous*, du professeur Maurice Arthus, directeur de l'Institut de physiologie de l'Université de Lausanne. Ce volume fait partie de la collection dite « Petite bibliothèque de médecine et

d'hygiène », dont les volumes antérieurement parus ont reçu du public un très sympathique accueil.

L'ouvrage du professeur Arthus comprend l'ensemble des causeries qu'il a faites au poste radiophonique du Champ-de-l'Air, à Lausanne, au cours de cet hiver. Ces causeries avaient pout but de faire connaître à tous, quelle que soit leur culture scientifique, les grands phénomènes de la vie physique, que nul en vérité ne devrait ignorer au temps ou nous vivons.

Il a paru utile de publier ces causeries, afin que ceux qui les avaient entendues et ceux qui en avaient été empêchés puissent les lire et en retirer pour leur instruction et pour la bonne conduite de leur personnelle hygiène tout avantage et tout profit.

Le professeur Arthus sait exposer les questions qu'il traite avec simplicité et avec clarté et, sans user de termes techniques, il sait conduire ses auditeurs et ses lecteurs au cœur même des questions, faisant ainsi œuvre de vulgarisation utile et ne se bornant jamais à simplement effleurer son sujet. On retrouvera dans la « Physiologie pour tous » les caractéristiques de l'œuvre entière du professeur de Lausanne.

Les neuf chapitres de l'ouvrage ont pour titres : 1. Constitution des êtres vivants ; 2. Le sang ; 3. La circulation du sang ; 4. La digestion ; 5. La respiration ; 6. La température de l'homme ; 7. La ration alimentaire ; 8. Le pain et la viande : 9. Le lait et les œufs.

Communiqué. — La Société romande des Lectures populaires vient d'ajouter à la collection déjà importante de ses publications deux livres très heureusement choisis : *Victorieuse*, par Sœur Marion, et *Les vrais riches*, le petit chef-d'œuvre de François Coppée. Une forte leçon de vaillance émane de ces deux récits, où où le lecteur trouvera à sourire, et même à rire, en même temps qu'à s'édifier — âme valeureuse et visage renfrogné ne vont guère de compagnie. — Sérénité ou gaîté, suivant les âges, sont le prix de la victoire remportée sur soi-même. Vieille leçon, jamais assez bien sue, illustrée de façon charmante par les deux volumes que nous annonçons.

On peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de 2 francs au minimum. En ajoutant 3 francs (prix de faveur) les membres de la Société reçoivent toutes les publications, soit trois volumes de 160 pages, et trois brochures de 64 pages vendues au public, respectivement 95 et 45 centimes.

S'adresser, par simple carte postale, au secrétariat, Ecole Normale, ou au bureau d'expédition, rue de Bourg 33, Lausanne.

Henri Coutière. **Le monde vivant**, histoire naturelle ill. 5 vol. Edition de la Baconnière, H. Hauser fils, Boudry-Neuchâtel. (Les 5 vol. brochés 132 fr. ; reliés demi-chagrin 172 fr. ; luxe, 187 fr., facilités de paiement).

Ce magnifique ouvrage est mis en souscription pour une très courte période encore. Les amateurs de sciences naturelles y trouveront une foule de renseignements précieux et avec abondantes illustrations. A. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Un joli Trousseau,

Mademoiselle,

n'est pas, à vrai dire, une dépense, mais un véritable *placement*, et comme il devra vous faire toute votre existence, vous ne sauriez être trop prudente dans le choix que vous ferez. Le meilleur moyen d'avoir un trousseau qui vous donne entière satisfaction durant toute votre vie est de le faire venir *directement* d'une fabrique réputée et de le choisir d'une marque garantie par sa renommée et son ancienneté, comme le

Linge de Qualité SCHWOB

ce qui vous permettra de réaliser en même temps une sérieuse économie par la suppression du bénéfice des intermédiaires à votre profit. Le simple envoi du coupon ci-dessous vous permettra, sans engagement ni frais pour vous, d'examiner chez vous, tout à loisir, les superbes collections de ce linge qui est une joie pour les yeux avant même que de devenir une source permanente de plaisirs renouvelés chaque jour.

SCHWOB & CIE BERNE

TISSAGE DE TOILES

Remplissez, découpez et envoyez ce coupon, affranchi à 5 ct.

Nom : .....

Adresse : .....

.....

41

Le Succès Pédagogique

c'est la

Méthode de Violon

de

FERDINAND KUECHLER

Jugez vous-même et demandez gratuitement un spécimen et les jugements des compétences de la

Maison d'Edition : **HUG & Co, BALE**

VACANCES

Pension famille, **Madame Ausset, Bex.** Grand jardin. Prix modérés. Bains salins à proximité. 40

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

recommandez les maisons ci-dessous et faites-y vos achats.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE

LAUSANNE (CHAMBLANDES)

vous nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE PICHARD 3 LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LXIV^me ANNÉE — N° 8. Lausanne, 14 avril 1928.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont. R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^ie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

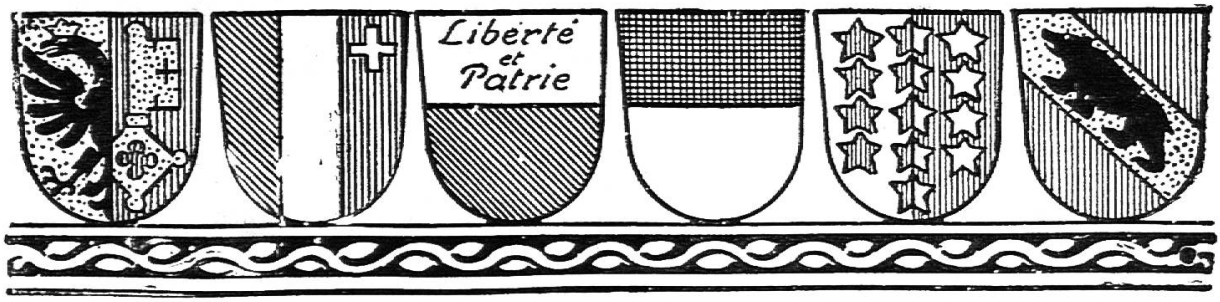

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FORMITROL

La formaldéhyde est un puissant désinfectant qui, à l'usage externe, est employé sur une large échelle. Il y a vingt ans, lorsqu'on expérimenta la valeur des produits bactéricides comme médication interne, la formaldéhyde s'est révélée le plus approprié de tous. Les essais sur des cultures de bacilles ont prouvé que des doses tout à fait minimes de formaldéhyde empêchent le développement des microbes pathogènes, par exemple de la diphtérie, de la scarlatine, du typhus, etc. C'est à la suite de ces essais que les pastilles de Formitrol ont été créées : chaque pastille contient 0,01 gr. de formaldéhyde. Un de vos collègues nous écrit :

« *J'ai utilisé avec succès, moi-même et chez deux enfants, vos pastilles de Formitrol. Je ne manquerai pas de recommander chaudement cette préparation.* »

Echantillon et littérature gratuitement sur demande par

Dr A. WANDER S. A., BERNE